



Section Disciplinaire Université

Par Etudiant

Bonjour,

Etudiant toulousain en alternance, je fais l'objet d'une procédure disciplinaire pour avoir utilisé de fausses sources dans un devoir maison (contrôle continu).

- Les sources en question proviennent d'une recherche de publications dans un domaine spécifique avec l'outil ChatGPT, l'IA a inventé des publications et je les ai reprises dans mon devoir sans avoir conscience de leur inexactitude.

- Ayant par ailleurs utilisé ChatGPT à des fins de traduction pour m'affranchir de mes difficultés en langue Anglaise dans laquelle étaient écrites toutes les publications.

- Deux semaines étaient données pour faire le devoir, la première était une semaine d'examens, la deuxième avec la date de rendu était durant la période en entreprise.

- La date de rendu sur l'ENT (site de l'université) était avancée de 24h par rapport à la date donnée par l'enseignant. Le devoir devait être rendu pour le samedi, il a fallu le faire pour le vendredi avant 23h59 en rentrant du travail.

- Le devoir portait sur un sujet au choix, j'ai utilisé des éléments d'expériences tirés de mes missions en entreprise, preuve que ChatGPT n'a pas rédigé le devoir est n'est l'origine que des publications non fiables dans une partie de ce devoir.

- Les cours pratiques (TD) de recherche en salle machine sur des sites spécialisés ont été donnés un mois après le rendu du devoir, bien qu'ayant connaissance des sites par les cours théoriques (CM), difficultés à effectuer les recherches de publication spécialisée.

- Le devoir en cause a été réalisé en première année de master, bénéficiant de la présomption d'innocence avant la commission, j'ai pu accéder à la deuxième année ayant les résultats suffisants.

- Enfin, une charge de travail importante avec des études en alternance, un mésusage de l'outil ChatGPT pour des recherches et une traduction, pas d'antécédents, élève sérieux avec des résultats convenables et une mention en licence.

Une jurisprudence dans mon université a sanctionné une élève ayant triché sur un devoir avec ChatGPT de un an d'exclusion. J'aimerais faire valoir mes explications afin d'obtenir une sanction que je pense proportionnelle à mes actes au vu du contexte mitigant: la note de 0 et un avertissement.

Une exclusion engendrerai pour moi l'impossibilité d'obtenir mon master 2 et une rupture de mon contrat de travail en apprentissage avec la perte des salaires et d'opportunités professionnelles.

Comment argumenter pour éviter une sanction disciplinaire allant jusqu'à l'exclusion de l'établissement ?

Si la sanction d'exclusion est prononcée, quel moyen de recours est judicieux ? (Cneser, TA, recours gracieux, hiérarchique, contentieux)

Tous les conseils sont bienvenus. Merci de votre aide.

Par Isadore

Comment argumenter, c'est à vous de voir. Que vous utilisiez un outil pour vous aider dans vos recherches ou pour traduire les sources n'est pas répréhensible, mais il est évident qu'il va être difficile d'expliquer pourquoi vous avez eu (modération) d'aller vérifier si les sources étaient réelles ou non. Il est connu que cette IA n'est pas fiable en la matière.

Faites simple, ne cherchez pas d'excuses à la noix, et prévoyez de pouvoir étayer vos affirmations avec des preuves concrètes (que vous avez vous-même rédigé le devoir). Que le devoir contienne des éléments personnels ne signifie pas que vous l'avez écrit vous-même, vous auriez pu demander à l'IA de les inclure.

Il existe des outils qui vérifient si un texte a ou non été écrit par une IA. Ça vaut ce que ça vaut, mais si votre texte passe ces tests, c'est déjà un bon point.

Vous pouvez vous faire assister d'un avocat tout au long de la procédure.

Les recours se font devant le tribunal administratif. Cela dit, il est très rare que le tribunal allège la sanction. En général les recours visent à faire constater le caractère illégal de la sanction (donc à l'annuler).

Par Etudiant

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Selon AI Text Classifier, qui est un détecteur de textes générés par IA, le classificateur considère que le texte dans son entièreté est peu susceptible d'être généré par l'IA.

Le devoir fait trois pages, la partie avec les fausses publications en font une, donc 1/4 du devoir environ.

Je ne sais pas si cela suffit de preuve.

J'ai entendu parler d'un recours devant le CNESER, ai-je plus de chance d'alléger la sanction si elle se traduit réellement par un ans d'exclusion ?

Merci.